

EXEMPLE D'INSTALLATION



INSTALLER UN MODÈLE DE LUNETTE SÉPARATIVE À LA SOURCE

PRINCIPES GÉNÉRAUX DES LUNETTES SÉPARATIVES :

Comme pour les toilettes sèches à séparation à la source, les urines peuvent être évacuées par gravité soit vers une zone de traitement (tas de compost), soit vers un réservoir de stockage (bidon, cuve, fosse septique), soit vers l'assainissement. Les urines stockées en cuve pourront être valorisées en épandage agricole ou sur les espaces verts. Elles peuvent également être compostées (voir fiche technique « Composter les sous-produits des toilettes sèches »). Les fèces sont collectées dans un réservoir de stockage amovible puis compostées.

La particularité de cette lunette est qu'elle vous permet d'autoconstruire vos toilettes séparatives à moindre frais.

COMMENT ?

L'installation avec réceptacle dans le vide sanitaire :

Elle est la même que pour des toilettes de chez Wostman. Les étapes de la construction du caisson qui recevra les matières fécales sont décrites très précisément dans le « Guide de l'utilisation des toilettes sèches à la maison » édité par l'association Toilettes du monde et en ligne sur : www.toilettesdumonde.org/_data/file/guide-tdm-toilettes-seches-maison.pdf

L'installation avec réceptacle directement sous l'assise :

Elle nécessite également la création d'un caisson étanche et ventilé. En fonction de la taille du réceptacle, prévoir une marche pour accéder au siège.

Si la vidange du réceptacle des matières fécales se fait par l'avant des toilettes prévoir que le tuyau des urines soit amovible ou prévoir un passage sur le côté.

PRÉ REQUIS :

- L'espace disponible dans les toilettes ou dans le vide sanitaire dépend de la taille du réceptacle des matières fécales (ainsi que du papier toilette).
- Pour la ventilation, prévoir de préférence une évacuation en toiture.
- Installer un siphon sec sur l'évacuation des urines pour supprimer tout risque de remontées d'odeur.

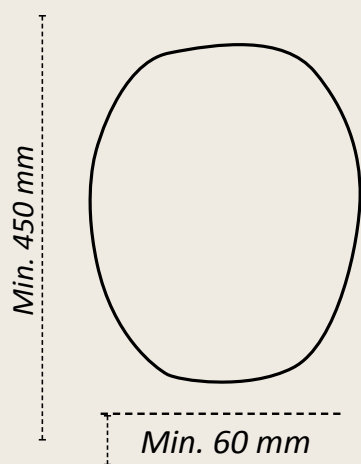


Fréquence de vidange : (dépend de la taille du réceptacle) = 1 fois/6 mois pour une famille de 4 personnes avec un réceptacle de 80 litres.



Lunette : 139 € Separett (tarif 2014)
Caisson : environ 100 €
Ventilateur : environ 50 €
Total : environ 290 €

Schéma d'implantation du séparateur



Lunette séparative Separett, abattant et tuyau de raccordement des urines fournis à l'achat

